

Plénière de l'Observatoire Métropolitain des Solidarités

Pilier Précarité Inclusion

1^{er} juillet
2025

Ordre du jour

- Ouverture de la plénière
- Étude sur les différents visages de la pauvreté au sein de la Métropole de Lyon
- Premiers résultats du baromètre de la précarité de la Métropole de Lyon
- Étude sur précarité et aller vers, associant professionnels et personnes concernées
- Étude sur le droit au non numérique
- Présentation de la Plateforme PMS
- Présentation des études du groupe de travail partenarial – femmes victimes de violence
- Groupe de travail précarité des jeunes et insertion : présentation de l'atlas de la jeunesse en précarité - focus sur la santé des jeunes

Introduction

Séverine HÉMAIN

*Vice-Présidente de la Métropole de Lyon
chargée des politiques d'insertion et de l'emploi, et du Plan pauvreté*

Étude sur les différents visages de la pauvreté au sein de la Métropole de Lyon

Timothée Barnouin
Chargé d'études - INSEE

Stéphan Challier
*Directeur adjoint et chef du service études et
diffusion de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes*

Les visages de la pauvreté au sein de la Métropole de Lyon

Plénière précarité – inclusion



01/07/2025

01 LA PAUVRETÉ

Pauvreté → phénomène multidimensionnel

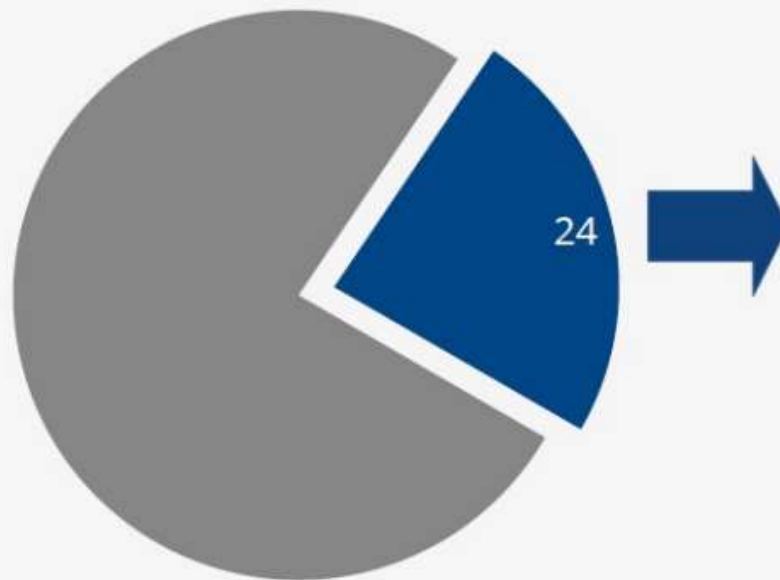
- ▶ **Pauvreté monétaire** (définition européenne)
 - Avoir des revenus très inférieurs à ceux dont dispose la moitié de la population (mesure relative qui positionne les individus les uns par rapport aux autres)
- ▶ **Pauvreté institutionnelle**
 - Percevoir un minimum social
- ▶ **Privations matérielles et sociales**
 - Incapacité de couvrir des dépenses de la vie courante

L'EXPOSITION AUX DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ

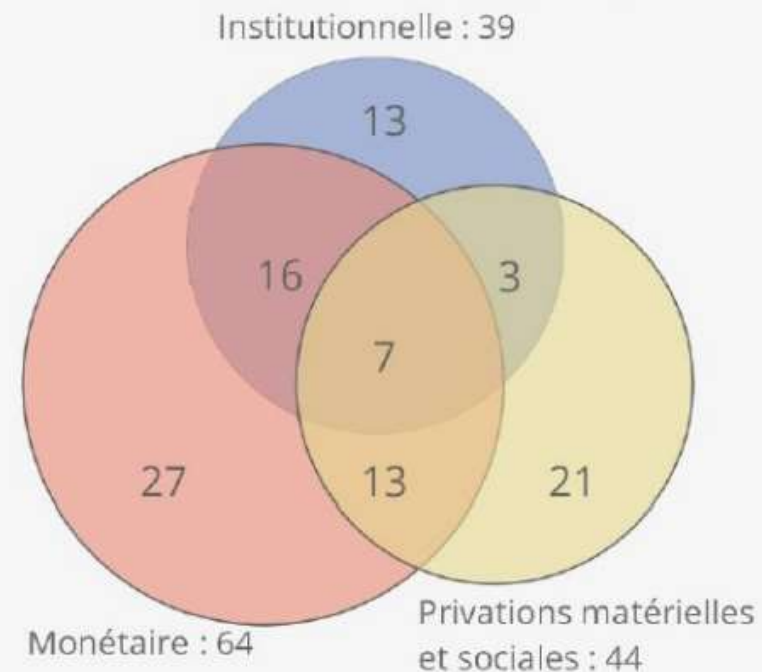
4

Part de la population concernée par au moins l'une des formes de pauvreté

Dans l'ensemble de la population (en %)



Selon le type de pauvreté (en %)



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes.

Lecture : En Auvergne-Rhône-Alpes, en 2021, 24 % de la population est touchée par au moins une des trois formes de pauvreté. Parmi cette population, 27 % est en situation de pauvreté monétaire uniquement.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les revenus et les conditions de Vie 2021.

DES FRAGILITÉS RENFORCENT L'EXPOSITION À LA PAUVRETÉ

5

Certaines caractéristiques socio-économiques contribuent à renforcer le risque de précarité ou de privation

▶ **Niveau de formation initiale**

→ Personnes non diplômées, jeunes non scolarisés

▶ **Insertion professionnelle**

→ Chômage (et son halo), jeunes ni en emploi ni en formation

▶ **Situations familiales**

→ Mineurs en famille monoparentale, dans un logement suroccupé ou vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi

▶ **Logement**

→ Suroccupation des résidences principales, loyers élevés, forte demande en logements sociaux

▶ **Éloignement**

→ Mobilité, problèmes d'accès aux soins et aux services publics

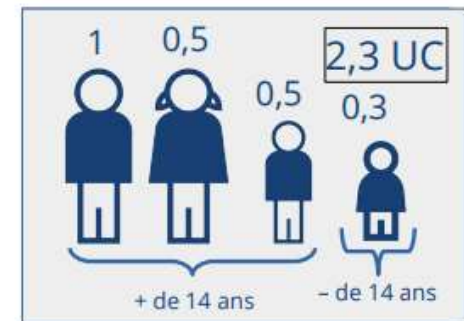
LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

6

En France, comme dans les autres pays européens, la **pauvreté monétaire** est mesurée de manière relative, en fonction de la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population

► **Le niveau de vie d'une personne** est mesuré à partir du revenu disponible du ménage, rapporté au nombre d'Unités de Consommation (UC)

→ Au sein d'un ménage, tout le monde a le même niveau de vie



► **Une personne est en situation de pauvreté lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté**, établi par convention à **60 % du niveau de vie médian national** (13 900 €/an en 2021)

- Une personne seule en situation de pauvreté vit avec moins de **1 160 € par mois** en 2021
- Un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans en situation de pauvreté vit avec moins de **2 430 € par mois** en 2021

13,3 % des personnes sont pauvres en 2021 en **Auvergne-Rhône-Alpes**

LA PAUVRETÉ EST MAJORITAIREMENT UN PHÉNOMÈNE URBAIN

7

- ▶ La pauvreté, un phénomène urbain qui touche principalement les jeunes, les familles monoparentales et les personnes seules
- ▶ Moins de personnes pauvres dans le rural que dans l'urbain
 - Taux de pauvreté de 9,6 % contre 14,5 % dans l'urbain
- ▶ Dans le rural, des profils pauvres similaires à l'urbain
 - Plus forts taux de pauvreté pour les familles monoparentales, les personnes seules et les ménages jeunes
- ▶ Des seniors moins exposés à la pauvreté et pourtant très nombreux



Taux de pauvreté
8,2 %



60 ans ou plus*

70 400 seniors pauvres
dans le rural



27 % de la population
pauvre du rural

* personnes vivant dans un ménage dont le référent a 60 ans ou plus

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2019.

02 LA PAUVRETÉ DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

LA POPULATION PAUVRE DE LA MÉTROPOLE EST À L'IMAGE DE CELLE DE LA RÉGION ET DE LA FRANCE

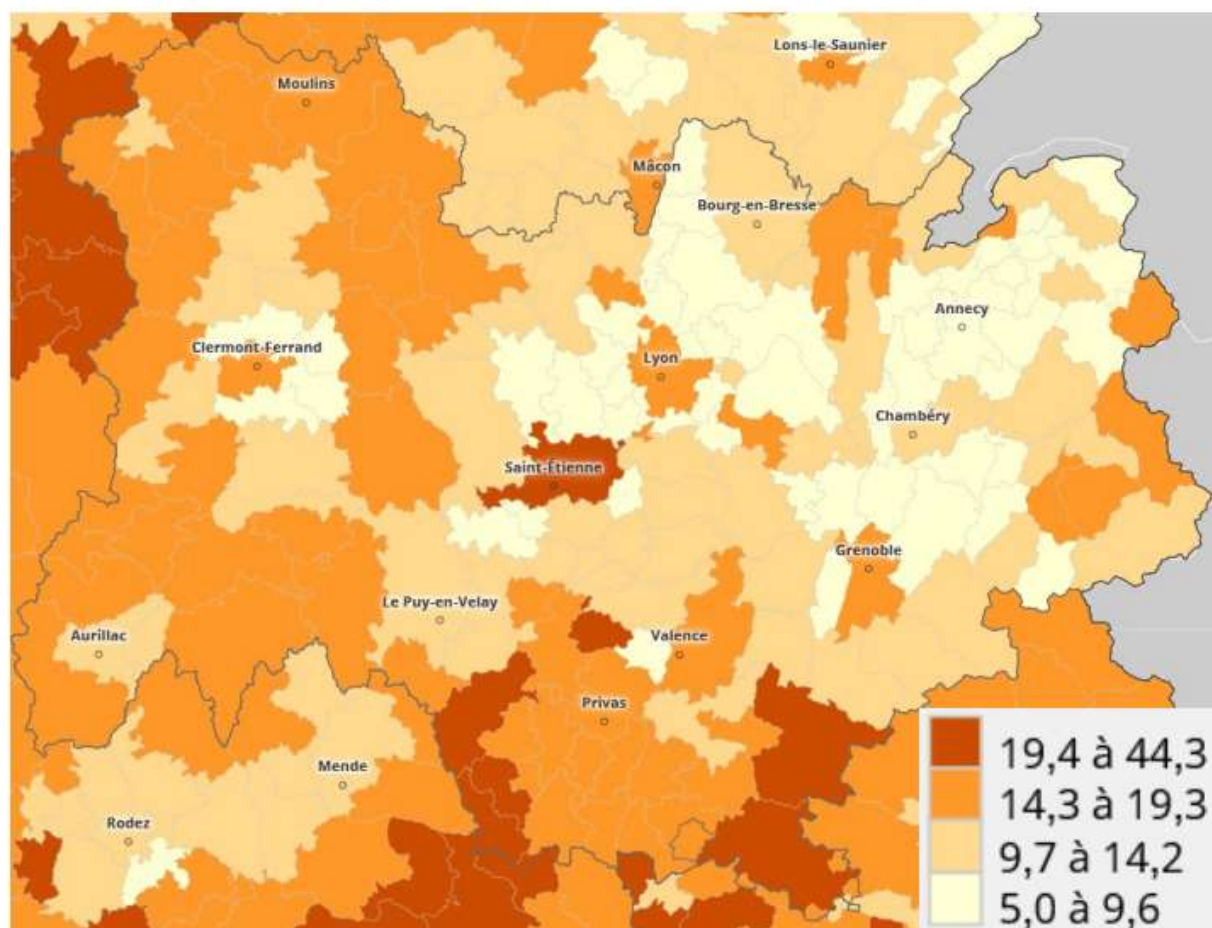
9

- ▶ **Les membres des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans sont les plus exposés à la précarité**
- ▶ **La proportion de personnes pauvres est plus importante chez les personnes vivant au sein de familles nombreuses et de familles monoparentales**
- ▶ **Un quart des mineurs de la métropole est pauvre** (plus qu'à l'échelle régionale où cette proportion est de 1 sur 5)
- ▶ **Seules trois personnes pauvres sur dix de la Métropole vivent en QPV**
 - Les personnes pauvres ne se retrouvent pas uniquement dans les territoires les plus défavorisés

UN HABITANT SUR SIX VIT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

10

Taux de pauvreté par intercommunalité en 2021



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi), 2021.

► 16,9 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté dans la Métropole de Lyon

- 220 500 personnes pauvres réparties dans 93 700 ménages
- Un taux proche de celui de Clermont-Ferrand, supérieur à celui de Grenoble et inférieur à Saint-Étienne

► Un taux de pauvreté similaire à Toulouse Métropole (17,3 %)

- Autant de jeunes mais un peu plus de familles monoparentales

À LYON ET À VILLEURBANNE, LES PERSONNES PAUVRES SONT SOUVENT JEUNES...

12

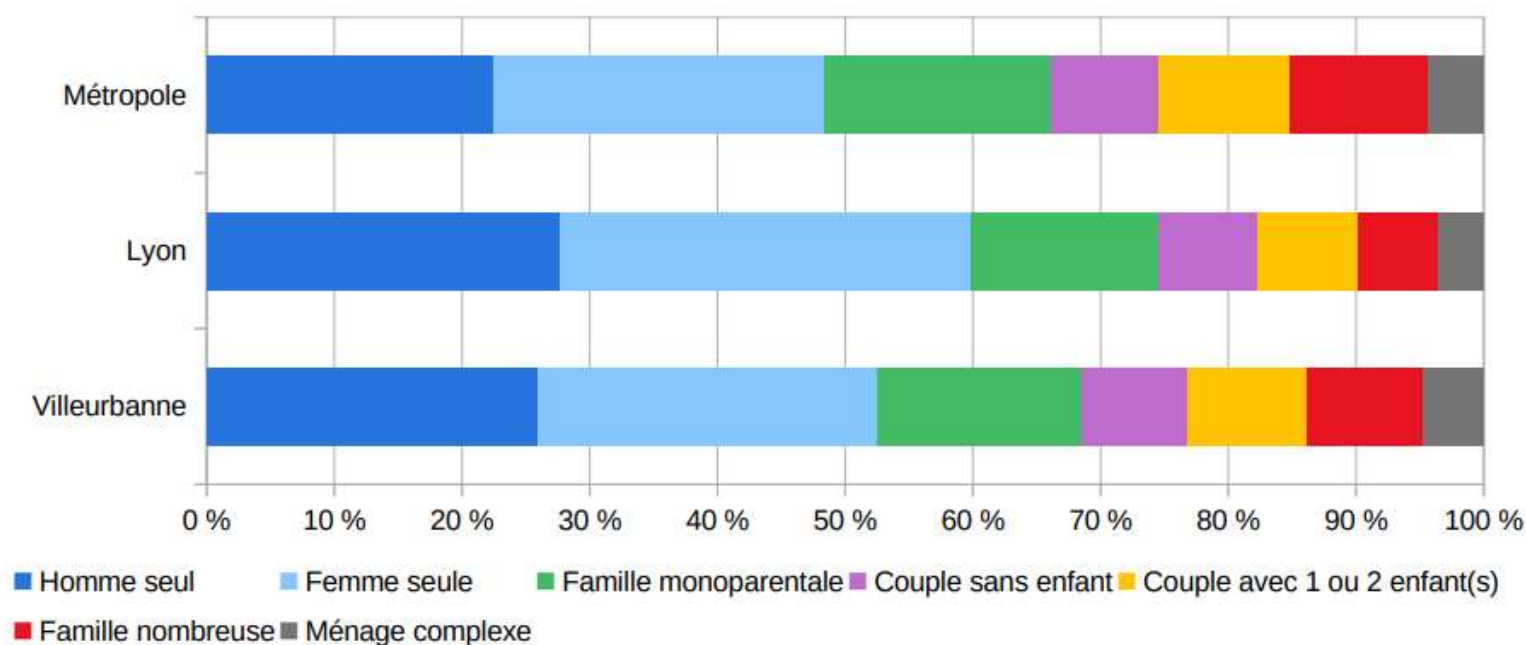
- ▶ **Un ménage pauvre sur deux de la Métropole vit à Lyon ou Villeurbanne (49 660 ménages)**
- ▶ **Le référent fiscal des ménages pauvres a en moyenne 44 ans à Lyon et 45 ans à Villeurbanne (contre 47 ans à l'échelle de la Métropole)**
- ▶ **À Lyon, plus de ménages pauvres locataires du parc privé (part équivalentes entre privé et social à Villeurbanne)**
- ▶ **Une forte part de cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population générale de ces deux CTM**
- ▶ **Un niveau de vie médian supérieur à la moyenne métropolitaine**
 - ➔ Avec de fortes disparités entre les arrondissements de Lyon
 - ➔ Un faible revenu à Villeurbanne et une part élevée de bénéficiaires du RSA

...ET ELLES VIVENT SOUVENT SEULES

13

- **Plus de la moitié des ménages pauvres de Lyon et de Villeurbanne sont des personnes seules** (respectivement 60 % et 53 %, contre 48 % pour l'ensemble de la Métropole)

Répartition des ménages pauvres à Lyon et Villeurbanne par composition familiale



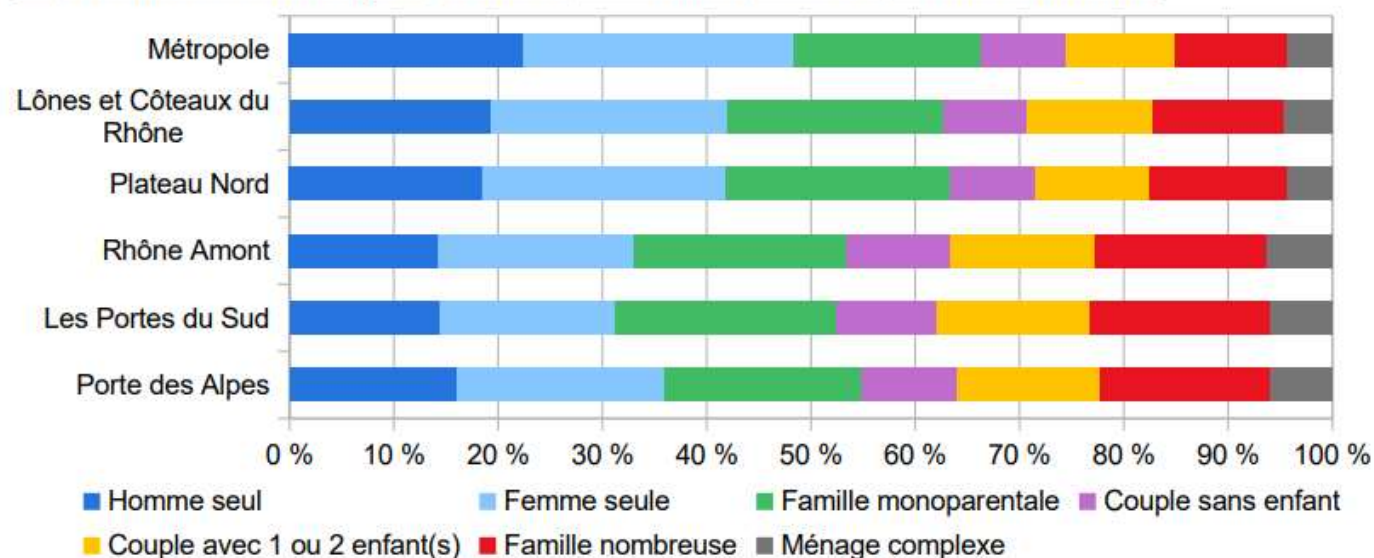
Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi), 2021.

DES FAMILLES PAUVRES EN LOGEMENTS SOCIAUX DANS L'EST ET LE SUD

14

- ▶ Quatre ménages pauvres sur dix de la Métropole résident dans les CTM de Plateau Nord, Rhône-Amont, Porte des Alpes, Portes du Sud et Lônes et Coteaux du Rhône (37 280 ménages)
- ▶ Près des deux tiers des ménages pauvres résident en logement social dans les communes de Plateau Nord et Portes du Sud (contre la moitié à l'échelle de la Métropole)

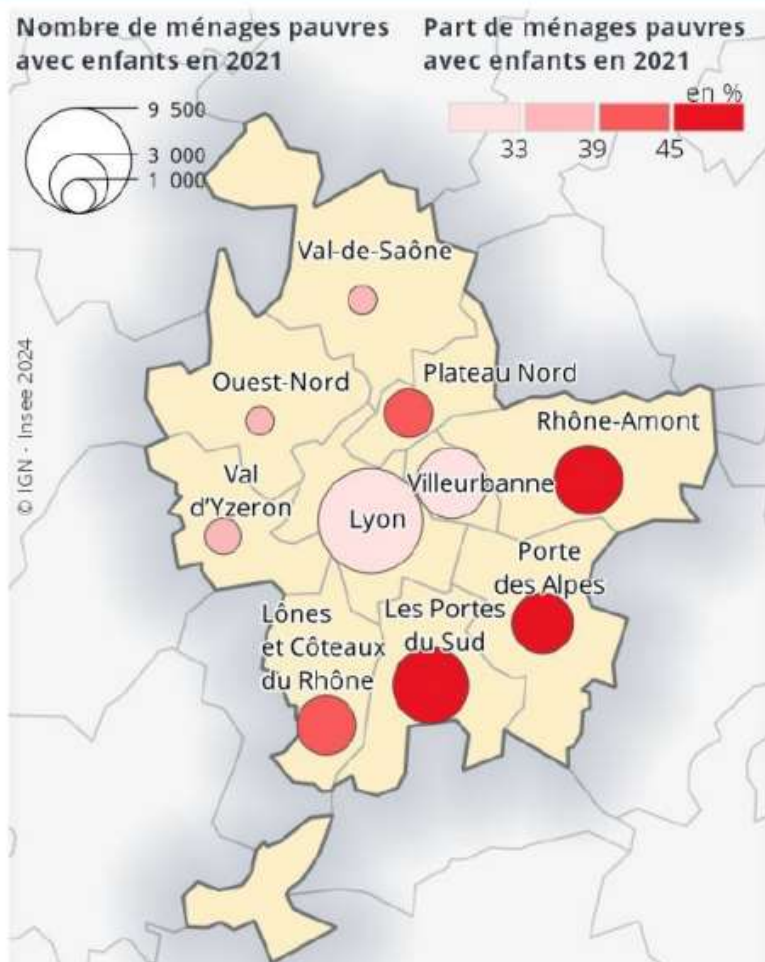
Répartition des ménages pauvres par CTM et par composition familiale



Source : Insee. Fichier localisé social et fiscal (Filosophi). 2021.

DES FAMILLES PAUVRES EN LOGEMENTS SOCIAUX DANS L'EST ET LE SUD

15



Lecture : 9 430 ménages pauvres avec au moins un enfant de moins de 18 ans résident dans la CTM de Lyon, où ils représentent 26 % des ménages pauvres

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2021.

- La moitié des ménages pauvres héberge au moins un enfant mineur dans les Portes du Sud (36 % pour l'ensemble de la Métropole)
- La part du revenu des ménages pauvres issu des prestations familiales est plus élevée dans ces cinq CTM (15 %) que dans le reste de la Métropole (12 %)
- Les prestations sociales contribuent plus fortement au revenu des habitants de ces CTM (43 % contre 40 % au niveau de la Métropole)

DANS L'OUEST, DES PROPRIÉTAIRES PAUVRES...

16

- ▶ **7 % des ménages pauvres de la Métropole (6 760 ménages) habitent dans les CTM de Val d'Yzeron, Ouest-Nord et Val-de-Saône**
- ▶ **Des ménages pauvres propriétaires, souvent des personnes seules ou des couples sans enfants, dont le référent fiscal a plus de 50 ans**
 - Un quart des ménages pauvres possède leur logement dans le Val-de-Saône et le Val d'Yzeron, et un ménage sur cinq dans la CTM Ouest-Nord (contre 14 % à l'échelle de la Métropole)
- ▶ **Dans ces CTM, de nombreux cadres et professions intermédiaires, avec un revenu médian supérieur à la moyenne de la Métropole.**
 - Peu de bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité

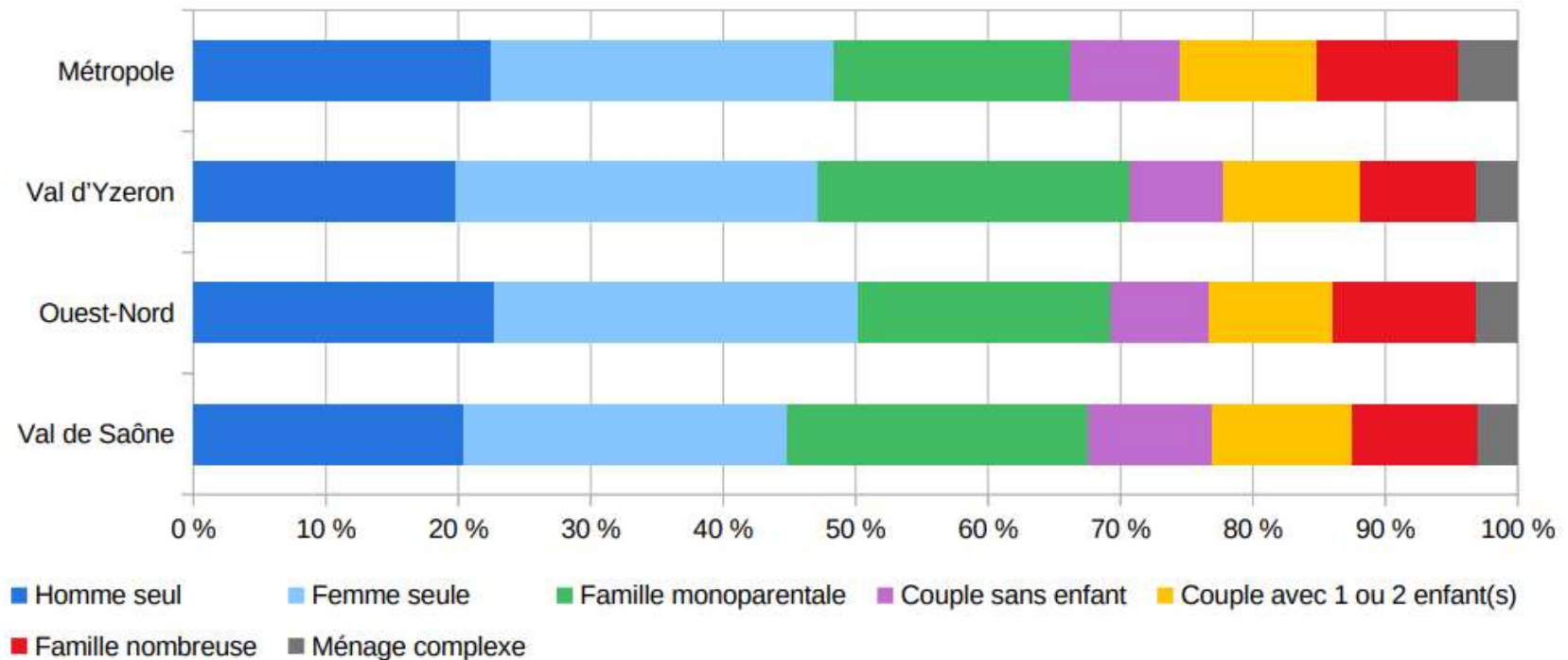


...ET DES FAMILLES MONOPARENTALES

17

► Des familles monoparentales, habitant souvent dans un logement social

Répartition des ménages pauvres par CTM et par composition familiale



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2021.

- ▶ La pauvreté dans la métropole de Lyon : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8272193>
- ▶ Le panorama complet de la pauvreté dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et ses départements : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7676467>
- ▶ La pauvreté dans le rural : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7628742>
- ▶ Niveaux de vie et inégalités de revenus dans le Grand Genève :
https://statistique.ge.ch/tel/publications/2025/hors_collection/ost/Fiche_1_2025.pdf
- ▶ L'illectronisme : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6676244>
- ▶ Les difficultés pour acquérir un logement : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8337140>

- ▶ Le chômage, son halo et le sous-emploi : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8543852>
- ▶ La population des nouveaux QPV : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8245162>
et les données associées à ces nouveaux contours 2024 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8186144>
- ▶ Les habitants du logement social : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8285000>
- ▶ La pauvreté des seniors : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8301069>
- ▶ Les jeunes inactifs ou au chômage : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8253026>
- ▶ Le dossier complet sur l'égalité Femmes hommes : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7935796>
- ▶ Portraits économiques de territoires de la métropole de Lyon : <https://www.urbalyon.org/fr/PortraitEcoCTM>

Retrouvez-nous sur

insee.fr



 InseeAra

Timothée Barnouin et Stéphan Challier

Service Études et Diffusion

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

@ : DR69-SED-CONSEIL-MEDIA@insee.fr

☎ : 04 78 63 26 96 / 06 12 17 21 23

Premiers résultats du baromètre de la précarité de la Métropole de Lyon

Lavina Vitale

Agence d'urbanisme - Métropole de Lyon



OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

PLÉNIÈRE PILIER PRECARITE-INCUSION

1^{er} juillet 2025

Baromètre de la précarité dans la métropole de Lyon Résultats de la 1^{ère} édition

Lavinia VITALE



Contexte et méthode

- Construction d'un baromètre de la précarité



► Construction d'un baromètre de la précarité : Contexte

- L'Agence d'urbanisme a été missionnée par la Métropole de Lyon pour mettre en place un baromètre de la précarité pour se doter d'un **outil pour être en veille** sur les difficultés rencontrées par le public précaire.

Objectif : mesurer et suivre régulièrement la précarité et le profil des publics concernés dans la métropole lyonnaise au plus près des réalités du terrain.

- **Trois grands axes identifiés :**
 - précarité sociale en général (situation financière, emploi, santé...),
 - précarité énergétique,
 - précarité alimentaire.
- **Mieux adapter les dispositifs et orienter l'action**, mais aussi pour avoir une **vision plus concrète des besoins et difficultés sur les territoires** et modifier les pratiques professionnelles.





► Construction d'un baromètre de la précarité : quelle méthode ?

- Une **démarche participative** qui implique l'association des professionnels dès le démarrage du projet
- Sollicitation des **professionnels de terrain en contact direct** avec les publics précaires
- **Formulaire en ligne** envoyé par e-mail
- **Périodicité** : 2 fois par an
- Collecte des données portant sur le **semestre précédent**
- Une **analyse rapide** pour un suivi au plus près des réalités du moment

BAROMETRE DE LA PRECARITE DANS LA METROPOLE DE LYON

1 questionnaire en ligne :

- 10 questions fermées
- 1 question ouverte pour signaler d'autres difficultés rencontrées par les publics précaires



Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise



Baromètre de la précarité dans la métropole de Lyon

Lancement 2025

Q1 - D'après votre expérience professionnelle et en vous basant sur votre connaissance des publics précaires avec lesquels vous êtes en contact, comment évalueriez-vous leur niveau de précarité, au cours du deuxième semestre 2024, sur une échelle de 1 à 10 ? (cochez une seule réponse) *

	1 - très faible	2	3	4	5	6	7	8	9	10 - très élevé	Ne sait pas
Niveau de précarité	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Q2 - Comment évalueriez-vous également l'évolution de leur situation sociale au cours du deuxième semestre 2024, sur une échelle de 0 à 10 ? (cochez une seule réponse) *

	0 - amélioration ou stabilité	1 - très détérioration	2	3	4	5	6	7	8	9	10 - très détérioration	Ne sait pas
Evolution de la situation sociale	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐



Résultats de la première édition

- Cette première édition permet de disposer d'un point zéro, et les évolutions arriveront tous les semestres.

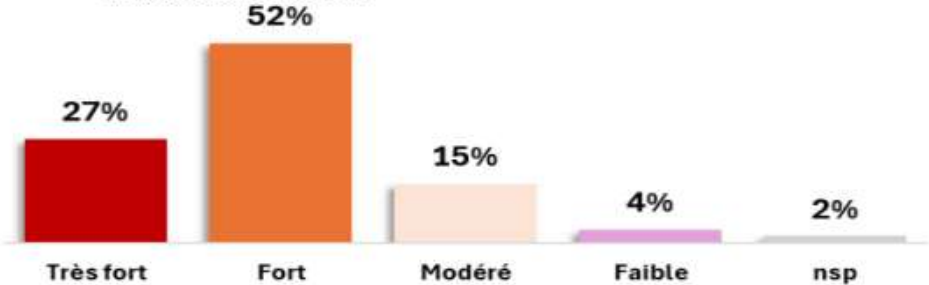
► Un grand merci aux professionnels pour leur participation !

- Lancement de la première édition le 3 avril 2025 : 500 adresses ciblées
- Clôture le 16 mai 2025 avec près de 350 réponses de professionnels
- Une centaine de structures mobilisées



► Niveau et évolution de la précarité

Q1 - D'après votre expérience professionnelle et en vous basant sur votre connaissance des publics précaires avec lesquels vous êtes en contact, comment évalueriez-vous leur **niveau de précarité**, au cours du deuxième semestre 2024 ?

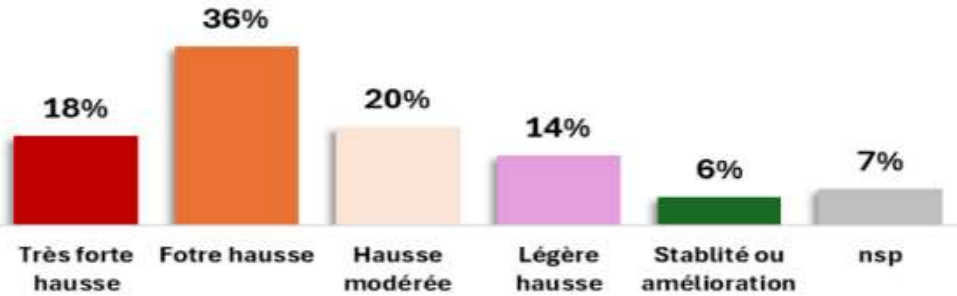


Q2 - Comment évalueriez-vous également **l'évolution de leur situation sociale** au cours du deuxième semestre 2024 ?



- Niveau de précarité préoccupant pour $\frac{3}{4}$ des répondants,
- avec une dégradation très préoccupante dans un cas sur trois,
- et une augmentation en volume perçue pour un répondant sur deux.

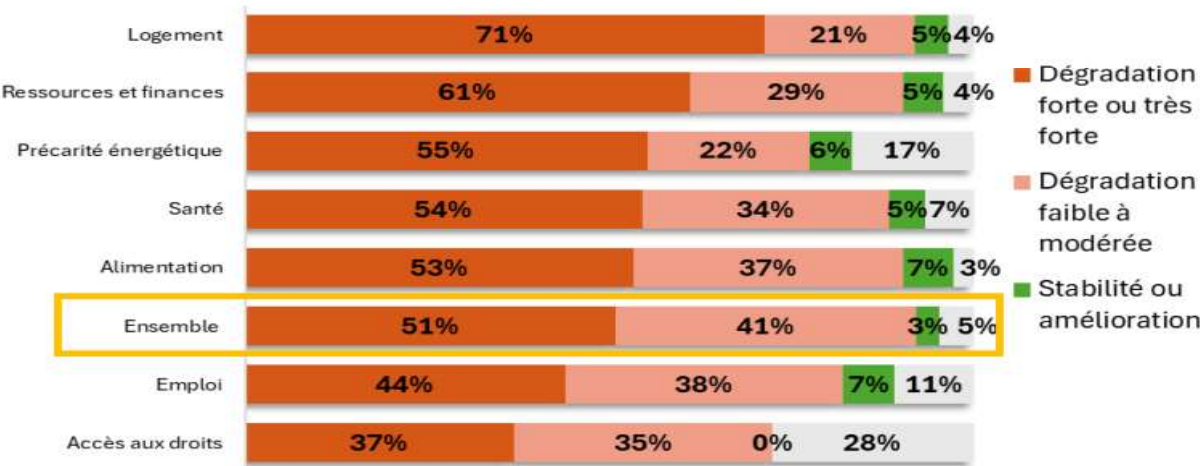
Q3 - Au cours du deuxième semestre 2024, comment **le nombre de personnes précaires** a-t-il selon vous évolué ?



► Logement et sans-abrisme : la principale préoccupation des publics en situation de précarité

➤ Une forte dégradation de la situation vis-à-vis du logement

Q4 - Pour chaque domaine ci-dessous, comment la **situation des personnes précaires a-t-elle selon vous évolué** au cours du deuxième semestre 2024



« Les personnes sans domicile fixe qui n'arrivent pas à se loger... »

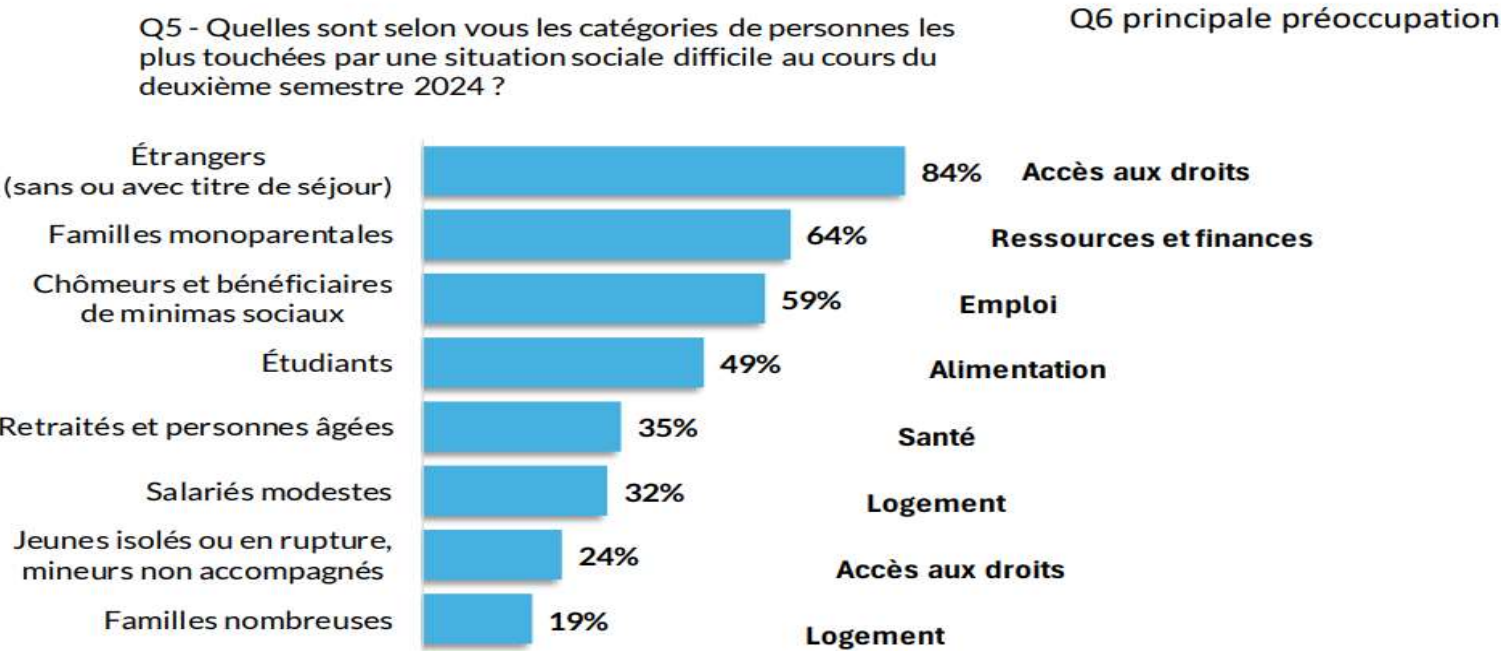
« ...notamment le handicap, la santé mentale et les pathologies chroniques... »

« Les entrepreneurs qui ne peuvent pas se faire payer peuvent basculer en précarité... »



► Les publics concernés

- Dans un cas sur deux, être étranger, ou seul avec des enfants, ou au chômage, ou étudiant est une situation précaire (avec effet cumulatif)



► Les professionnels repèrent des publics particulièrement vulnérables

- Jeunes 16-30 ans en rupture, sans ressources ni formation.
- Femmes seules, mères isolées, victimes de violences, transgenres.
- Seniors isolés ou sans solution de logement.
- Étrangers sans titre de séjour
- Personnes souffrant d'illettrisme, illettonisme, ou ayant des barrières linguistiques.

« Les personnes les plus touchées qui passent sous les radars, sont dans l'ordre les personnes avec un **handicap psychiatrique**, les sortants de prison, et les jeunes avec des profils particuliers (rupture familiale, errance...) »

« Les **personnes isolées** qui cumulent des problématiques d'accès aux droits, de fracture numérique... »

Constat depuis environ deux ans d'une **forte dégradation de la santé psychique du public jeune** en situation de rupture pour lesquels nous intervenons via les permanences sur des réponses aux besoins primaires (hygiène, alimentation, écoute active, accès aux droits...)

Les inégalités sociales de santé accentuées / L'allongement des **délais de rendez-vous médicaux** a un impact plus important sur la santé des personnes en précarité car ils recourent souvent aux soins quand la pathologie est déjà bien installée/ aggravée

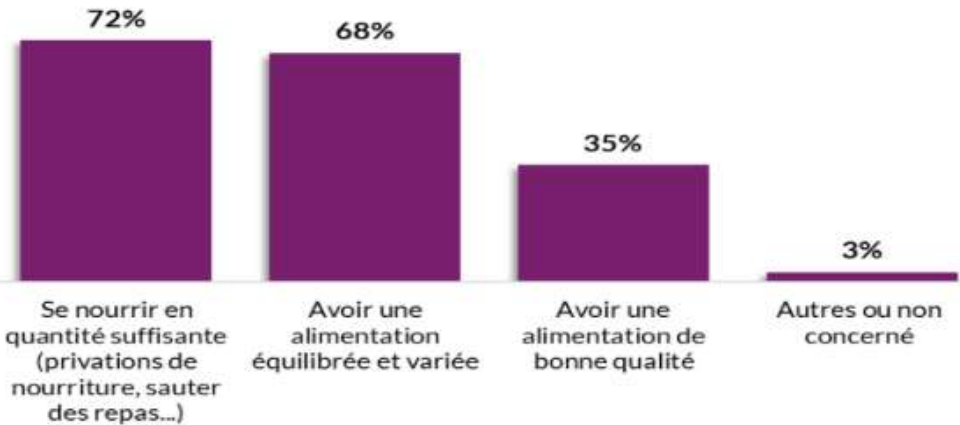
Confirmant les résultats de l'atelier sur la santé des jeunes en insertion



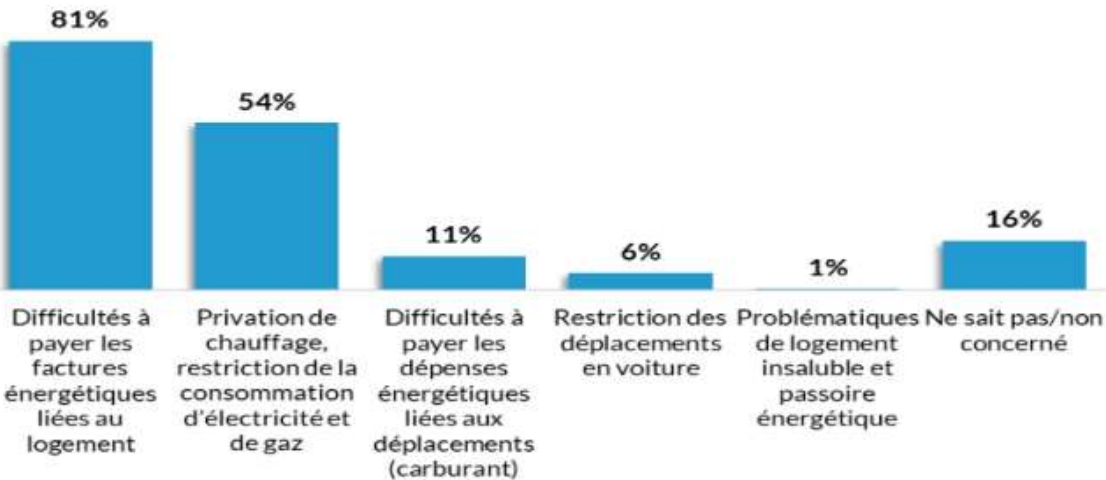
► Précarité alimentaire et énergétique

- Privation de nourriture
- Impossibilité de manger équilibré
- Payer les factures d'énergie
- Couper le chauffage

Q7 - En matière de **précarité alimentaire**, quelles sont selon vous les principales difficultés rencontrées par les personnes concernées ?



Q8 - En matière de précarité énergétique, quelles sont selon vous les principales difficultés rencontrées par les personnes concernées ?



► Trois thèmes spécifiques émergent clairement

Santé mentale (adultes et jeunes)

- Explosion des **troubles psychiques** (chez les jeunes en particulier).
- **Manque de professionnels** et de structures adaptées
- Faible **coordination** entre le médico-social et le domaine de la santé.
- **Le temps d'accompagnement est trop court** pour permettre une reconstruction durable.

Fracture numérique et non-recours aux droits (transversale à tous les domaines)

- **Dématérialisation** systématique des démarches et incapacité à **accéder** aux services numériques (CAF, CPAM, préfecture...).
- **Rupture de droits** : allocations, renouvellement de titre de séjour, soins, logement.
- **Perte d'autonomie** : dépendance accrue aux associations ou aidants.
- Problèmes administratifs liés aux **titres de séjour**

Sous-financement et saturation des structures d'aide

- **Épuisement des professionnels**, effectifs insuffisants.
- **Associations sous-financées**, doivent trier les publics
- **Disparition de certains dispositifs** (conseillers numériques, écrivains publics).
- **Fragmentation des dispositifs**, absence de pilotage global clair.



► Nous avons encore besoin de vous !

1^{er} juillet 2025
Plénière du pilier Précarité
Inclusion

Présentation des résultats du
Baromètre 2024 2^e sem.



Juillet 2025

Diffusion de la publication à
l'ensemble des professionnels et sur
le site internet de l'Observatoire



Juillet 2025

2^e édition du Baromètre
(1^{er} sem. 2025)

Envoi du formulaire au panel



À la rentrée

Réunion d'un groupe de
professionnels volontaires
pour faire le 1^{er} bilan du Baromètre

Etes-vous intéressés pour participer à
la phase de bilan du Baromètre ?



<https://forms.office.com/e/tBJinTD2tg>





**Merci de votre
attention**



www.urbalyon.org



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Étude sur précarité et aller vers associant professionnels et personnes concernées

Elisa Herman

Directrice - MRIE

Hélène Angelique et Pascale Demurger

Équipe grande précarité – Métropole de Lyon

Delphine Dargent

Maison de la Métropole de Lyon 4^e

ALLER VERS ET SOUTENIR LES PERSONNES EN GRANDE PRECARITÉ

RAPPORT FINAL

**Automne 2024 -
Printemps 2025**

MÉTROPOLE

GRAND

Direction développement social et médico-social
Direction Santé PMI

LYON



**Observatoire
métropolitain
des solidarités**

**Plénière
1^{er} juillet 2025**

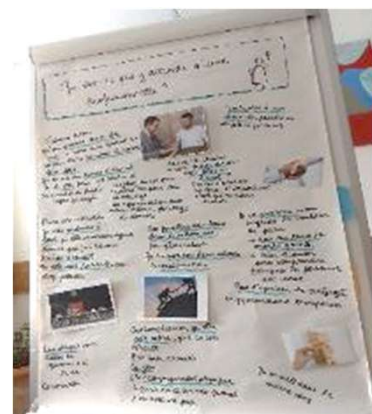
Pourquoi croiser les regards sur l’aller-vers ? Intentions de l’étude



L’objectif ? Avec des professionnel·les et des personnes en situation de grande précarité, construire ensemble une définition des conditions favorisant l’accès aux droits *via* l’aller-vers et des préconisations pour nourrir la réflexion autour de la « référence grande précarité » en construction.

5 séances de travail avec chaque groupe « de pairs » volontaires pour questionner les pratiques soutenant l’accès aux droits

- **L’équipe grande précarité** : professionnelles de la santé et du social, développant depuis 2020 l’aller-vers en squats et bidonvilles
- **Des professionnelles des Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) et du projet Territoire Zéro Non Recours (TZNR)** : pratiquant ou non l’aller-vers
- **Des personnes concernées par la grande précarité**, hébergées ou logées à l’extérieur de la métropole de Lyon : pour prendre en compte leurs regards dans la définition des politiques publiques



Paperboard – Qu’est-ce que j’attends d’une professionnelle ?

2 journées dites « de croisement » pour faire émerger une pensée partagée, enrichie des expertises de chaque groupe



Définir l’aller vers à partir des apports de 3 groupes

Ce que l’aller vers permet aujourd’hui :

- **Rencontrer des personnes qui ne vont pas ou plus vers le droit commun**, et donc soutenir l'accès aux droits et aux soins par l'information donnée ;
- **Se décaler, faire un pas de côté** pour considérer les personnes en tant que telles, pour qu'elles soient visibles et entendues ;
- **Créer/ré-établir le lien de confiance** entre la personne et les institutions, les lieux de soins...

Des conditions nécessaires à préserver :

- Pouvoir **adapter ses pratiques**, et **avoir appris** l'aller-vers (formation adaptée notamment). Ne pas l'improviser ni l'imposer;
- **S'appuyer sur la volonté et l'adaptation de l'institution**, par les moyens alloués pour garantir un cadre sécurisant (notamment du temps) ;
- **Faire connaître cette pratique et sensibiliser**
- **Être identifié comme des professionnels de l'institution**, comme « les antennes » de la Métropole
- **Appartenir à un réseau** pour une connaissance des lieux, des publics



L’aller-vers repose sur un équilibre entre initiative professionnelle et respect du consentement

Quelques apports issus des réflexions des « Personnes concernées »



Recevoir un professionnel chez-soi ou aller à son bureau, comment est-ce vécu ?

- « S'ils ont le temps, s'ils peuvent, ça me fait plaisir, je me suis sentie importante. Mais ça me fait aussi une sortie d'y aller [à leur bureau], découvrir, avoir une vie. »
- **Besoin de complicité, de privacité.** « A la maison c'est une visite, au bureau c'est un rendez-vous, on ne va discuter que de notre problème »
- « On sait qu'il y a des gens qui pensent à nous [...] **ça nous ouvre des portes** ».

Quels effets sur la relation ? Des avis divers...

- Ce n'est pas cet aspect-là (aller-vers ou non) qui change la relation, mais davantage la manière dont la professionnelle considère la personne en face : respect, dignité.
- Ou : **le fait que la professionnelle vienne à soi permet d'enclencher une relation différente** : « Au bureau on est des dossiers, chez nous on est des personnes »
- Parfois, un sentiment d'intrusion peut aussi être ressenti : « si quelqu'un déboule chez moi, je le vivrais comme un contrôle de la sécu ! ».



L'aller-vers – 1'45

Séance de travail – Personnes concernées

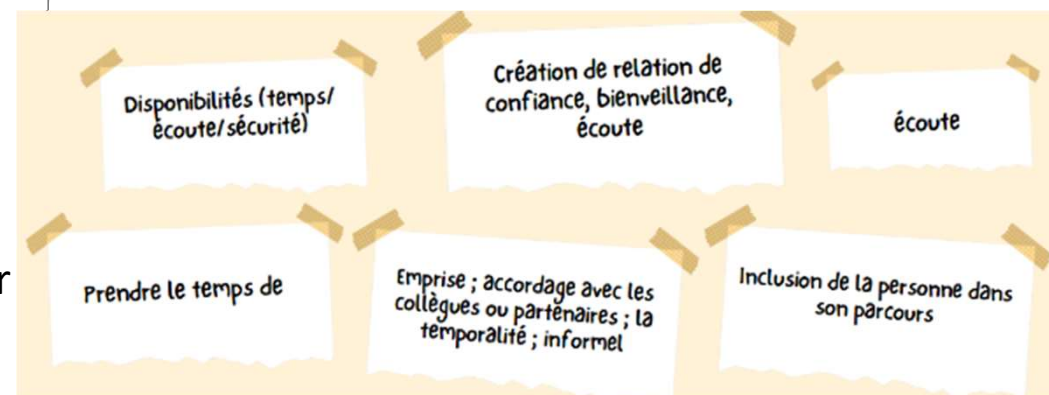


Quelques apports issus des réflexions De l'équipe grande précarité

Ce qui soutient la pratique :

- Le portage institutionnel / hiérarchique
- Travailler le sens de l'écoute active, de l'observation et de l'humilité : ne pas projeter nos besoins sur les gens
- Trouver un équilibre entre proposer / informer sur ce qui existe et ne pas forcer le besoin
- Valoriser les grandes étapes du chemin parcouru
- S'appuyer sur des ressources pour apprendre / être accompagné, notamment l'équipe et les cadres
- Être convaincu / avoir envie
- Se former à l'approche DPA (développement du pouvoir d'agir)
- Ne pas être seul dans l'activité

Quelles conditions pour une vraie rencontre en aller-vers, et quelles limites ?





Quelques apports issus des réflexions

Des professionnelles de MDML et TZNR

L'aller-vers pour notre groupe

Une démarche pour rencontrer physiquement et entrer en lien avec des personnes qui autrement ne seraient pas venues.



Dans nos pratiques on invente et on met aussi en place des choses pour rencontrer autrement et s'adapter aux personnes. Par exemple :

- des créneaux horaires particuliers
- des lieux de rencontre (ou l'organisation matérielle de la rencontre, comme la place dans le bureau)
- du maillage avec d'autres associations
- l'adaptation du discours
- la manière d'inviter/convoquer les personnes

Synthèse du groupe MDML & TZNR autour de l'aller-vers

L'aller-vers, en complémentarité avec l'accueil en MDML...
Des conditions repérées pour favoriser la jonction

- Avoir une fiche navette / courrier d'orientation à destination du professionnel de la MDML (TS ou agent d'accueil)
- Qualité de l'accueil (bienveillance)
- Organiser une meilleure connaissance des services proposés : supports visuels, flyers, événements de sensibilisation auprès d'institutions types CAF
- Avoir en tête que leur temporalité n'est pas la nôtre
- Valoriser les compétences parentales et celles de leurs enfants
- Ne pas être dans le jugement
- Continuité avec les professionnelles intervenantes
- Avoir un traducteur au besoin
- Dans l'idéal : de bonnes conditions d'accueil (espaces d'accompagnement adaptés, jeux...)
- S'autoriser à faire la rencontre en dehors de la Maison de la Métropole
- Réfléchir à la manière dont on s'empare du lieu

Penser ensemble l'accompagnement de la grande précarité : changer la porte, et non les gens

*Penser nos pratiques et nos postures professionnelles
pour ne laisser personne de côté*



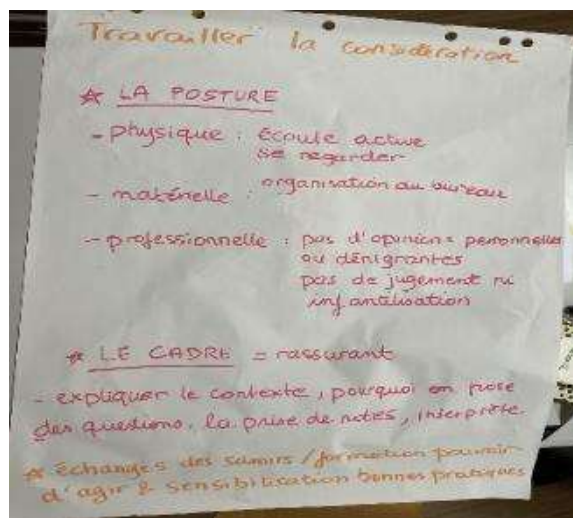
L'importance du vocabulaire et de l'échange

- Ne pas pointer le manque de solutions : éviter le « je suis désolée » qui s'apparente à une finalité, une fin en soi - Si pas de solution, apporter des réponses
- Se parler avec franchise, « on est dans l'impasse tous les deux », faire équipe avec la personne
- Prononcer des paroles d'espoir : « aujourd'hui je ne peux plus rien faire, mais on va se revoir et poursuivre nos demandes » - Prononcer des paroles valorisantes, motivantes
- L'importance de mettre le haut-parleur, pour que la personne puisse entendre les discussions la concernant
- Expliquer la démarche et son déroulé

**Travailler la posture et le cadre
pour que la personne se sente
considérée :**

Construire les passerelles entre l'aller-vers et l'accès aux droits dans l'environnement institutionnel ordinaire

Prendre conscience et réduire les jeux de préjugés & représentations croisées
S'appuyer sur une culture commune de connaissance de la grande précarité
Développer le dialogue avec et autour des personnes dans les situations d'emprise



Paperboard du groupe ayant travaillé autour de la considération

Participer à une démarche de croisement ... Retours réflexifs

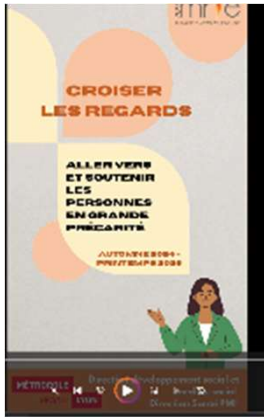
Ce que cela a fait vivre à chacune et chacun

« On ne questionne
jamais les gens sur
nos pratiques »

« La première chose que j'ai fait le lendemain
[du premier jour de croisement] c'était que
j'avais envie de partager la richesse des
échanges (...)
Nous on nous demande tout le temps d'évaluer
mais les personnes qu'on accompagne n'ont pas
cette possibilité, à part sur Google. »

« Des fois ça arrive (de parler
de nos pratiques avec les
personnes accompagnées) sur
des suivis très anciens mais en
individuel, là c'était en
collectif »

+ des préconisations à découvrir dans le rapport ...



Étude sur le droit au non numérique

Clément Jacquemet

*Chargé d'étude – UrbaLyon
Métropole de Lyon*

Jolan Reynaud

*Chargé de projet inclusion numérique -
UrbaLyon– Métropole de Lyon*



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités



OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

PLÉNIÈRE PILIER PRECARITÉ-INCLUSION

JUILLET 2025



Le « droit au non numérique », une piste de lutte contre la fragilité numérique ?

Etude de cas à Ecully et dans le
quartier Les Sources – Le Pérolier



Sommaire

- 1. Objectifs et méthodologie**
- 2. Un contexte national propice à la fragilité numérique**
- 3. Etude de cas : Ecully et le quartier Les Sources – Le Pérolier**
- 4. Droit au non-numérique, de quoi parle-t-on ?**



Objectifs de l'étude

- **Explorer la notion du droit au non-numérique**
- **Evaluer la pertinence de la mise en place de ce droit**
- **Identifier les freins et leviers en lien avec un éventuel droit au non numérique**



► Méthodologie

- **S'appuyer sur un territoire d'étude spécifique**

Territoire retenu : la commune d'Ecully et son quartier Les Sources – Le Pérollier

- **Organiser deux groupes focus « miroir »**

Avec des professionnels du secteur social, de l'insertion et de l'accompagnement numérique

Avec des habitants d'Ecully et du quartier Les Sources – Le Pérollier

- **Mener 10 entretiens avec des professionnels de l'inclusion sociale**

- **Produire une analyse quantitative socio-économique**





**Un contexte
national propice
à la fragilité
numérique**



► Une numérisation croissante

- **Des démarches administratives de plus en plus dématérialisées**

Une volonté affichée de dématérialiser les services publics

Des démarches numériques tantôt « rapides et efficaces », tantôt « longues et fastidieuses »

- **Une dépendance accrue à Internet pour accéder aux droits**

Des publics qui ressentent une « obligation » de passer par le numérique

Des pertes d'autonomie pour certains publics

- **De nombreuses initiatives de médiation numérique en complément de l'offre d'accompagnement social**

Développement du réseau Rés'in

Des interlocuteurs qui se multiplient



► Des publics en fragilité numérique

- **Principaux publics concernés : seniors, allophones, personnes peu qualifiées, familles monoparentales**
- **Des problématiques différentes en fonction des publics**
 - Maîtrise du numérique
 - Accès à du matériel fonctionnel
 - Langue
 - Mobilité
 - Accès à l'information
 - Dimension psychologique (peur de se tromper, insécurité numérique)
- **Une fragilité qui pose des problèmes d'accessibilité au service public et freine l'accès aux droits**
 - Ouvrir ses droits à des prestations
 - Gérer une situation spécifique ou non récurrente
 - Des difficultés qui s'étendent aux opérateurs privés



A stylized illustration within a hexagonal frame. It depicts a person walking away from the viewer on a path that leads towards a large, multi-story building. The scene is set in an urban environment with trees and a fence. The entire illustration is rendered in a light blue and grey color palette. A red triangle points to the left, positioned to the left of the text.

**Etude de cas :
Ecully et le
quartier Les
Sources – Le
Pérollier**

► Portrait statistique d'Ecully

	Ecully	Quartier Les Sources—Le Pérolier	Source
Nombre d'habitants	18 360 en 2021 +0,4%/ an depuis 2015	3 000 en 2020	Insee—Recensement de la population
Taux de pauvreté (17% dans la métropole)	12%	36%	Insee—FiLoSoFi, 2021
Part des demandeurs d'emploi de longue durée en catégorie ABC (42 % dans la métropole)	38%	43%	France Travail, 31.12.2023

Le quartier Les Sources – Le Pérolier :

- Un quartier enclavé et traversé par la M6, en proximité avec la Duchère
- Récemment intégré dans la géographie prioritaire de la ville (Quartier Politique de la Ville) du fait d'un revenu médian inférieur à 60% du revenu médian de la métropole de Lyon
- Un risque de fragilité numérique important



► Etat des lieux des alternatives non-numériques à Ecully

- **Une offre variée d'alternatives non-numérique**

Accueil physique, téléphonique et papier

Une politique d'aller-vers (médiateurs, bus « Pic-up Tour »)

Des réorientations fréquentes selon la requête ou le profil

- **Une offre parfois insuffisante, méconnue ou non adaptée aux demandes complexes**

Problématiques de complémentarité opérationnelle entre acteurs

Des publics qui formulent des demandes au mauvais acteur ; qui sollicitent l'échelon local plutôt que l'acteur national (*exemple : se tourner vers la mairie pour une demande de retraite, ou solliciter le CCAS pour une problématique relevant de France Travail*)

Une demande d'accompagnement supérieure à l'offre



► Paroles d'habitants et de professionnels

Un besoin de contact humain, de proximité et de confiance

« Tout numériser, c'est dur pour nous. C'est nous obliger »

Une habitante d'Ecully, ancienne professeure à la retraite

« On est de moins en moins avec des personnes. La perte du contact, c'est dramatique »

Un habitant d'Ecully

« C'est injuste d'être obligés de passer par internet. »

Une habitante d'Ecully à la retraite



► Paroles d'habitants et de professionnels

Un sentiment « d'obligation numérique » et de perte d'autonomie

« C'est injuste d'être obligés de passer par internet. »

Une habitante d'Ecully à la retraite

« Je n'aime pas le côté obligatoire. J'aimerais avoir le choix. »

Une habitante d'Ecully à la retraite

« Une partie du public était autonome avant le numérique, et ne l'est plus aujourd'hui. »

Une professionnelle de l'accompagnement social





**Droit au non-
numérique : de
quoi parle-t-on ?**

► Le droit au non-numérique, une idée encore récente

- **La possibilité pour l'utilisateur de choisir le canal d'échange avec l'administration : internet, mais aussi par guichet, papier, ou téléphone**

Des modalités classiques d'accès au service public, mais qui semblent se détériorer au profit du numérique

Des alternatives au numérique déjà proposées par la Métropole, les communes du territoire ou par des institutions nationales

- **Objectif : permettre un accès équitable et sécurisé aux droits, quelle que soit la modalité**

Un principe d'égal accès aux services publics à valeur constitutionnelle

Plusieurs avis du défenseur des droits revendiquent « la nécessité d'une alternative systématique aux démarches dématérialisées »



► **Le droit au non-numérique, une opportunité pour l'accès aux droits**

- **Le droit au non-numérique comme vecteur d'un meilleur accès au service public**

Consensus entre publics et professionnels

La médiation sociale et / ou numérique, un autre vecteur d'accès aux droits

- **Un droit qui suppose de repenser le lien aux usagers du service public**

Accueil repensé

Médiation renforcée

Présence territoriale accrue



► Limites et défis du droit au non-numérique

- **Moyens humains et financiers contraints**

- Des doutes exprimés sur la faisabilité financière et matérielle

- Le besoin de s'inscrire dans le temps long, de proposer aux habitants une solution fiable, stable et bien identifiée

- Besoin de formation continue pour les professionnels

- **Complexité organisationnelle et multiplicité des acteurs**

- Enjeu de simplification du parcours administratif de l'utilisateur

- Enjeu de coordination entre acteurs du territoire



► Droit au non-numérique : l'exemple de Villeurbanne

- **Mise en œuvre concrète d'un droit opposable au non-numérique depuis 2023**

Répond aux impératifs d'accessibilité et d'adaptabilité du service public

- **Toute démarche possède son alternative non-numérique**

Guichet
Ligne téléphonique
Courrier

- **Droit applicable aux personnes physiques ou morales**

- **Près d'une centaine de démarches concernées**



► Que suggèrent les acteurs pour améliorer la situation ?

- **Renforcer la collaboration entre acteurs de terrain**

Associations, services publics locaux, médiateurs numériques...

- **Maintenir et développer les alternatives non-numériques**

Logique hybride numérique et non numérique

Objectif : proposer un choix à l'utilisateur

- **Renforcer la formation des agents**

Accueil des publics

Médiation sociale, administrative et numérique

- **Aller vers un guichet unique pour les usagers**

Eviter les renvois entre services

Logique de proximité, d'aller-vers voire d'accompagnement à domicile





**Merci de votre
attention**



www.urbalyon.org



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**



Nadyah ABDEL SALAM

Chargée de mission

Coordination du Projet Métropolitain des Solidarités

Délégation Solidarités, Habitat et Éducation - Direction générale adjointe

MÉTROPOLE

GRAND

LYON



La plateforme d'animation des Politiques de Solidarités

Un nouvel espace collaboratif pour les acteurs du territoire

Découvrez les différentes facettes du PMS et apprenez-en plus sur les chantiers prioritaires, les projets et les territoires concernés, les observatoires.

Créez votre espace pour accéder à du contenu sur mesure, aux dernières actualités de vos communautés et suivre vos publications.

Recherchez et trouvez toutes les actualités, projets, ressources liés aux solidarités dans la métropole lyonnaise qui vous intéressent.

<https://pms.projets.erasme.org/>



Présentation des études du groupe de travail Femmes victimes de violence

Michèle Picard

*Vice-présidente chargée de la lutte contre les discriminations
et de légalité femmes-hommes
Métropole de Lyon*

Sonia Germain

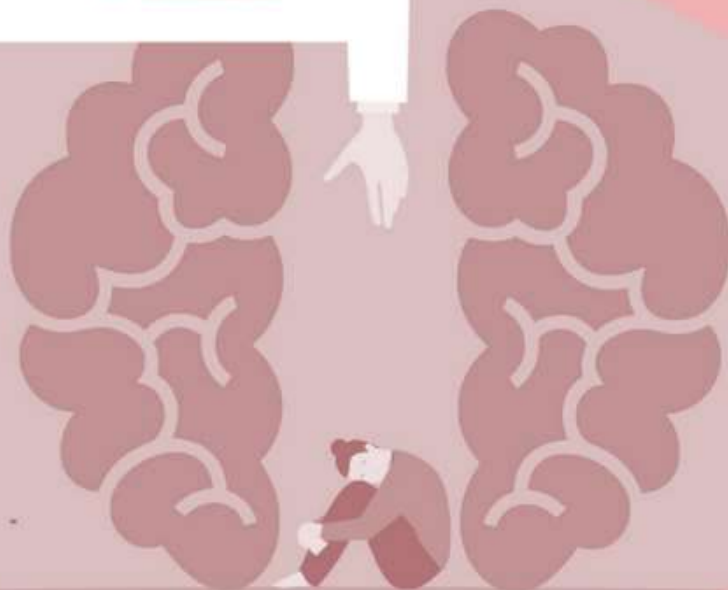
*Déléguée départementale aux
droits des femmes - UrbaLyon
Métropole de Lyon*

Angeline Superville

*Directrice Développement
social et médico-social -
Métropole de Lyon*

Georgette Takoujoue

*Responsable du service social –
Maison de la Métropole de
Lyon de Vaulx-en-Velin*



Sonia GERMAIN
Angeline SUPERVILLE
Georgette TAKOUJOU
Lavinia VITALE



OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

PLÉNIÈRE PILIER PRECARITÉ-INCLUSION

1^{er} juillet 2025



Groupe de travail observation violences faites aux femmes

Bilan 2024 et focus sur le
contrôle coercitif



► **Contexte de la démarche :**

► **Mise en œuvre de la politique métropolitaine de lutte contre les violences faites aux femmes**

- La Métropole de Lyon intervient **de manière volontariste** dans le cadre de la problématique des violences faites aux femmes avec une articulation de plusieurs politiques publiques transversales.
- **L'engagement de la Métropole est très important**, le renforcement des actions de lutte contre les violences faites aux femmes est une réalisation phare de l'axe « la Métropole du prendre soin » dans le Projet Métropolitain des Solidarités.
- **Ces actions visent à répondre à plusieurs enjeux :**
 - Le repérage précoce et la prévention de ces situations
 - L'accompagnement médico-social et la prise en charge des victimes et des « enfants témoins »
 - Le traitement de la question des auteurs de violences
 - L'outillage des professionnels de terrain et le développement d'un réseau de référents sociaux dans les MDML
 - Le déploiement de solutions en lien avec les acteurs associatifs et institutionnels engagés sur ce sujet



► Contexte de la démarche :

La lutte contre les violences faites aux femmes une politique publique gouvernementale interministérielle et partenariale

- Le **plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027** lancé par le Gouvernement garantit que la lutte contre les violences faites aux femmes reste le premier pilier, dans la continuité du Grenelle de lutte contre les violences conjugales.
- La lutte contre les violences faites aux femmes se décline dans les territoires grâce à :
 - Une **instance de pilotage unique** : le Comité d'aide aux victimes de violences conjugales présidé par le Préfet délégué à la défense et à la sécurité et le Procureur de la République et permet de suivre les **54 mesures Grenelle** ;
 - La **coordination des associations spécifiques**
 - Le **protocole « violences intrafamiliales »** piloté par le Parquet de Lyon ;
 - Les **Comités locaux de sécurité et de prévention de lutte contre la délinquance**
- Dans le cadre du partenariat entre la Métropole et les services de l'État, la Déléguée aux droits des femmes **co-anime le groupe de travail** de l'observatoire avec la Métropole.
Objectif : **articuler et rendre lisible les actions en faveur des femmes victimes de violences au sein du territoire**





Retour sur le travail réalisé depuis la dernière plénière

► Dynamique partenariale et axes de travail

Coanimation Métropole de Lyon et Préfecture du Rhône

Une démarche partenariale

Mobilisation d'associations et institutions intervenant dans le repérage, l'accueil, l'orientation, l'accompagnement ou la prise en charge des femmes victimes de violences.

Les ambitions

Construire une vision globale de la situation sur le territoire de la métropole et une culture commune des acteurs intervenant dans notre territoire. **Alimenter le pilotage des politiques publiques** et mieux objectiver l'orientation des actions.

Les objectifs

Recueillir les besoins des membres en termes d'observation et de connaissance autour des violences faites aux femmes. **Collecter et partager** les informations jusqu'à l'**analyse** et à la réalisation d'études selon les sujets identifiés.

4 axes de travail

 **Dynamique partenariale**

 **Socle d'indicateurs communs**

 **Indicateurs complémentaires**

 **Approfondissements thématiques**

► Bilan depuis la dernière plénière

- Quatre réunions de travail entre juin 2024 et mai 2025 avec 15 à 20 participants (une vingtaine de structures)
- Identification d'un socle commun d'indicateurs
- Construction d'un outil de collecte
- Finalisation d'une charte d'utilisation des données
- Une publication valorisant la mise en place du groupe de travail

Document de collecte de données, intitulé 'Outil de collecte du socle commun d'indicateurs'. Il contient des sections pour 'Données de base', 'Données de suivi', et 'Données de synthèse'. Le document est structuré avec des titres en gras et des sous-titres, et contient des champs pour la saisie de données.

Outil de collecte du socle commun d'indicateurs



Charte



Accès à la publication

► Le socle commun d'indicateurs



Objectif : estimer le nombre de femmes victimes de violences et leur profil dans la métropole de Lyon à partir des données fournies par les associations et les organismes qui accueillent, orientent ou accompagnent ces femmes.

- Un enjeu de **rassembler des données** sur le territoire de la métropole de Lyon **fragmentées et cloisonnées**.
- Un **référentiel commun coconstruit** tenant compte des informations réellement disponibles dans chaque structure mobilisée et des besoins de connaissance.
- **Lancement de la collecte** en avril 2025 : collecte en cours (moitié des répondants).
- Un **accompagnement** de la part de l'Agence d'urbanisme **pour la saisie** des données.
- Des **résultats** prévus pour le deuxième semestre.

Les indicateurs du socle commun
(15 questions) répartis en 6 parties :

- La structure répondante
- Nombre de femmes victimes de violences et domaine d'intervention
- Cadre dans lequel les violences ont lieu
- Profil des femmes victimes de violences
- Auteur des violences
- Orientations ou démarches entreprises par les femmes victimes

Focus sur le contrôle coercitif

Le contrôle coercitif



**Approfondissements
thématiques**

Les membres du groupe de travail ont souhaité portée une attention particulière au contrôle coercitif et par extension au phénomène d'emprise afin de :

- Définir plus clairement ces phénomènes
- Mieux comprendre les mécanismes et les conséquences
- Rendre lisible le phénomène et permettre de collecter des données tangibles
- Améliorer la détection et le repérage

Toutes les situations de contrôle coercitif ne mènent pas au féminicide, mais tous les féminicides passent par le contrôle coercitif.

► **Comment objectiver le phénomène localement ?** Construction d'une méthode expérimentale

Objectif de l'expérimentation :

Rechercher des indicateurs en lien avec le contrôle coercitif et collecter des données sur des éléments quantifiables

- **Collecte de données via une enquête ad hoc** auprès des professionnels (démarche expérimentale). La plupart des informations que l'on recherche sont partagées lors des entretiens avec les professionnels. Ce ne sont pas des données capitalisées dans les sources connues.
- **Proposition de constituer un groupe d'experts resserré** pour la construction d'un outil pour la collecte des données utilisables pour estimer le phénomène du contrôle coercitif (questionnaire pour la remontée d'informations par le terrain).
- **Appui des membres du GT et d'autres partenaires**, CPCA, référents Violences conjugales des Maisons de la Métropole
- **Groupe ouvert** pour nourrir une dynamique de partage -> pour rejoindre le groupe envoyer un mail à l'adresse de l'observatoire

Observatoire Métropolitain des Solidarités :
obs.solidarite@grandlyon.com



GT observation violences faites aux femmes – Bilan 2024 et focus sur le contrôle coercitif
Plénière du pilier Précarité Inclusion – 1er juillet 2025



Groupe de travail Précarité des jeunes et insertion : présentation de l'atlas de la jeunesse en précarité – focus sur la santé des jeunes

Caroline Testut *Responsable des statistiques*

Estelle Pelletier *chargée d'études statistiques*
Observatoire partenarial, emploi, insertion
Agence d'urbanisme UrbaLyon



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités



OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS
OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE, EMPLOI, INSERTION
Plénière - 1er juillet 2025



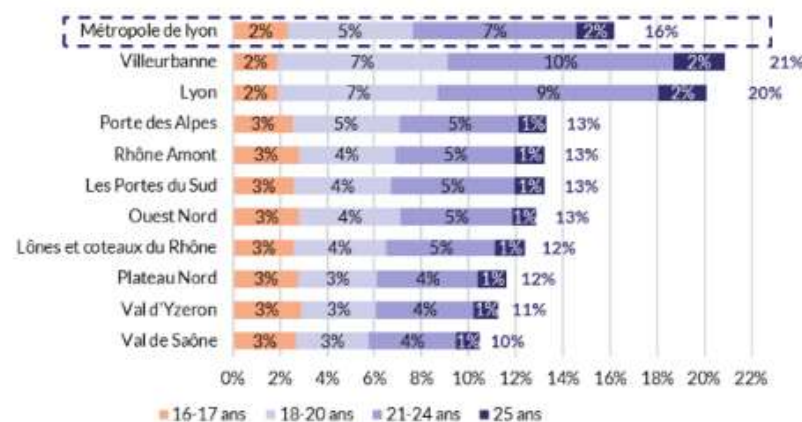
Atlas de la jeunesse 2025
Extraits choisis



► 6 jeunes de 16 à 25 ans sur 10 résident à Lyon ou Villeurbanne

- **230 700 jeunes âgés de 16 à 25 ans dans la métropole soit 16% de la population**
 - Un habitant sur cinq a entre 16 et 25 ans à Lyon et à Villeurbanne Taux minimum observés dans Val de Saône
- **La répartition territoriale des jeunes par tranche d'âge corrélée aux trajectoires résidentiels des ménages**
 - Les CTM hors Lyon et Villeurbanne concentrent davantage de jeunes de 16 et 17 ans.
 - De fortes proportions de jeunes en études supérieures et notamment les Bac + 3 et plus âgés de 21 à 24 ans à Lyon et Villeurbanne.

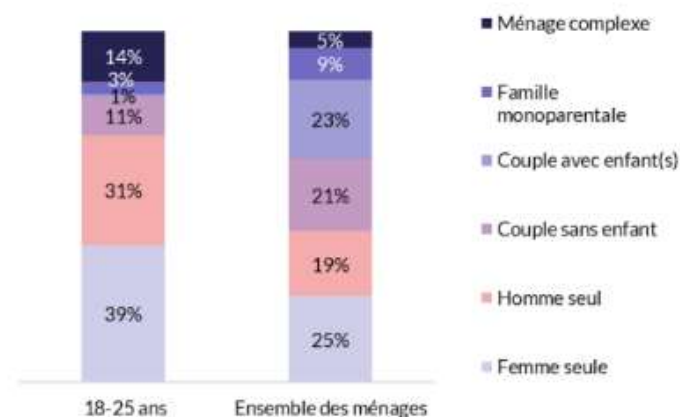
Part des 16-25 ans dans les CTM en 2021



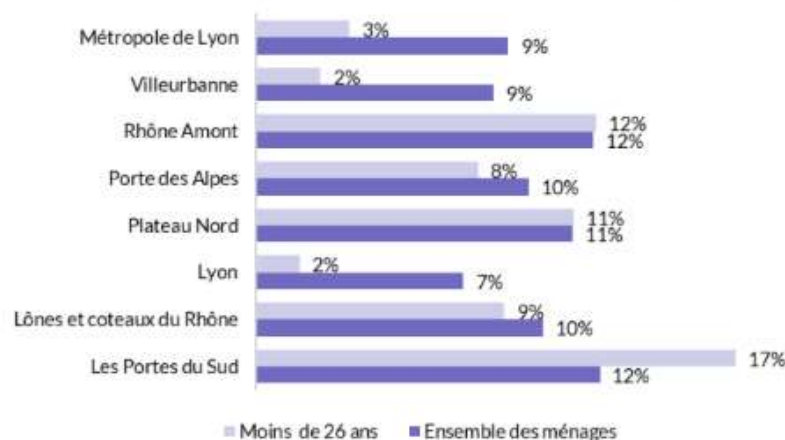
► Au moins un jeune ménage sur dix en situation de monoparentalité dans plusieurs CTM

- **La majorité des ménages dont le chef de famille a entre 18 et 25 sont composés de personnes seules**
 - 39% de femmes seules, 31% d'hommes seuls
- **Entre 2% et 17% de familles monoparentales parmi les jeunes ménages selon les CTM**
 - Les situations de jeunes « parents solos » qui sont majoritairement des mères isolées sont beaucoup plus fréquentes dans les CTM Portes du Sud (17%), Rhône Amont (12%), Plateau Nord (11%).
 - Ces ménages sont davantage exposés à la précarité.

Structures des ménages de 18-25 ans dans la métropole en 2021



Taux de familles monoparentales parmi les ménages par CTM en 2020

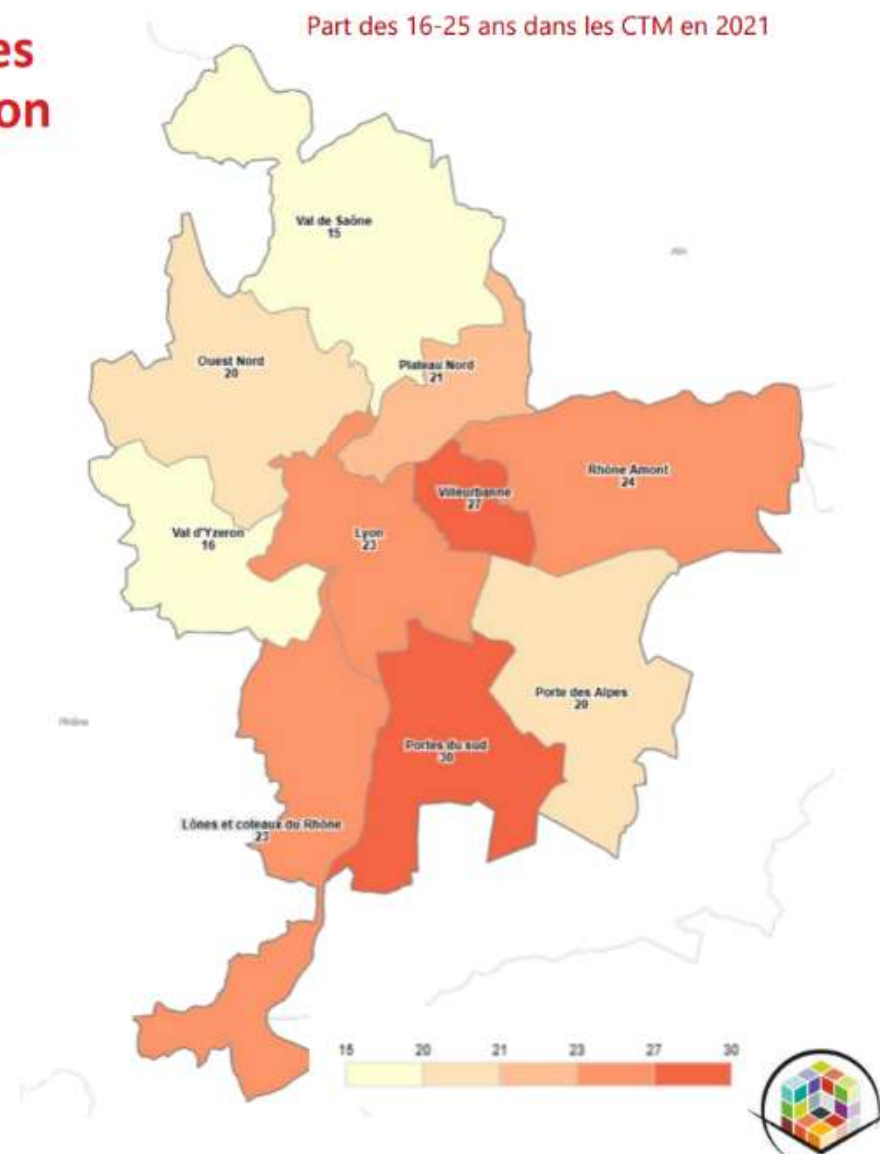


Source : Insee - RP fichier détail 2020 - RP 2021



► Le taux de pauvreté des jeunes varie du simple au double selon les territoires

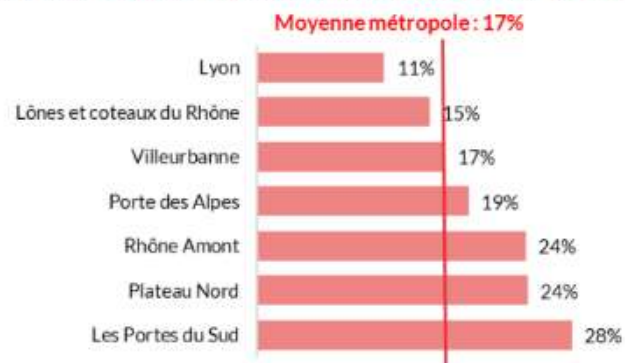
- **Le revenu médian disponible des jeunes foyers atteint 1 750 euros/mois/UC en 2021**
 - L'écart est de 12% avec le revenu médian de l'ensemble des ménages qui s'établit à près de 2000 euros/UC).
 - L'écart atteint 22% sur le 1^{er} décile des revenus (tranche correspondante aux 10% des ménages les plus « pauvres »)
- **Un taux de pauvreté de près de 7 points plus élevés**
 - Taux de pauvreté ménages – 30 ans : 23,6% (16,9% dans l'ensemble des ménages).
 - Une croissance plus marquée du taux de pauvreté des jeunes en 5 ans (+1,7 point)
 - Des taux de pauvreté des jeunes qui dépassent 30% dans plusieurs communes



► 18-24 ans : des taux de scolarité très inégaux selon les communes

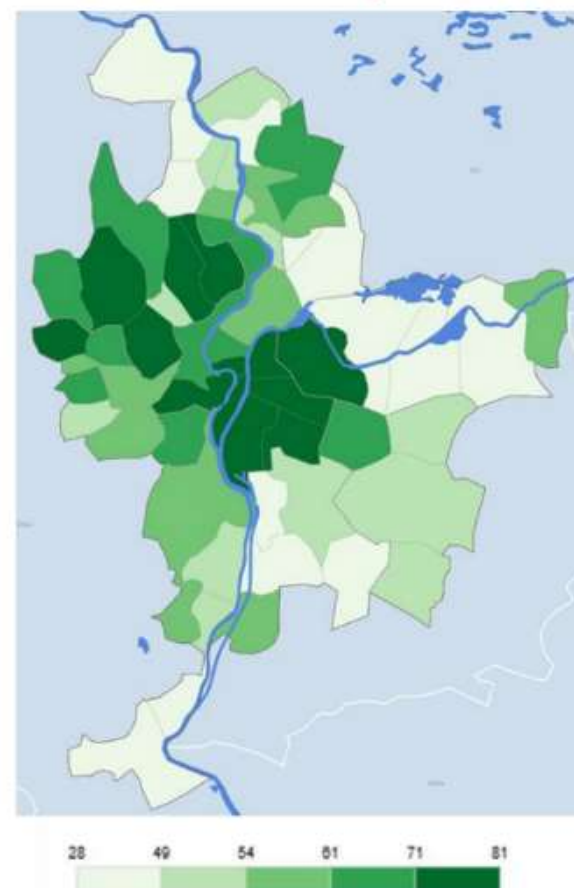
- 66% des 18-24 ans sont scolarisés en 2021
- Une fracture très marquée entre le centre qui accueille une population étudiante importante, l'ouest où résident les ménages plus aisés et l'est de la métropole qui accueille des populations plus modestes notamment logées dans les quartiers prioritaires de la ville
- 17% n'ont pas atteint le CAP-BEP parmi les jeunes de 18 à 24 ans non scolarisés

Part des 18-24 ans n'ayant pas atteint un CAP-BEP par CTM* en 2020



⁵*toutes les CTM* n'ont pas pu être reconstitué à partir des fichiers détail du RP

Taux de scolarité des 18-24 ans par commune en 2021



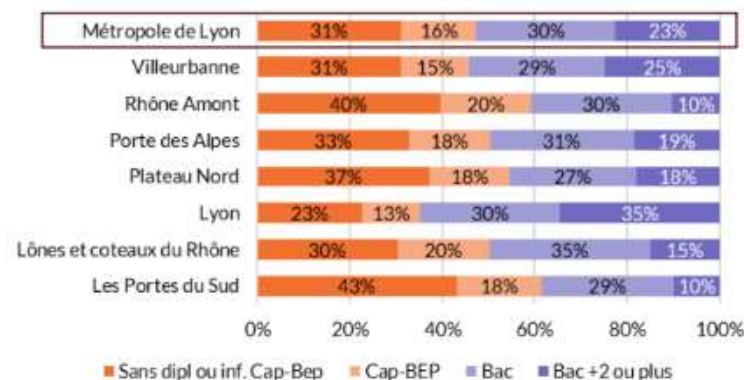
Source : Insee - RP fichier détail 2020 - RP 2021



► Les NEET plus présents dans les CTM avec des quartiers prioritaires de la ville (QPV)

- **24 300 jeunes de 16 à 25 ans** ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (notion de NEET) dans la métropole de Lyon en 2020 **soit 11% de la tranche d'âge.**
 - Le taux atteint son maximum dans Les Portes du Sud avec 21%
- **Un jeune NEET sur quatre de la métropole possède un diplôme de niveau Bac + 2 ou supérieur**
 - Ce taux varie de 10% (Les Portes du Sud; Rhône Amont) à 35% (Lyon)
- **Une majorité de chômeurs parmi les NEET (67%)**

Répartition des jeunes NEET âgés de 16-25 ans par niveau de diplôme en 2020



Le taux de NEET atteint 25% en moyenne dans les QPV de la métropole et jusqu'à 38% dans certains QPV

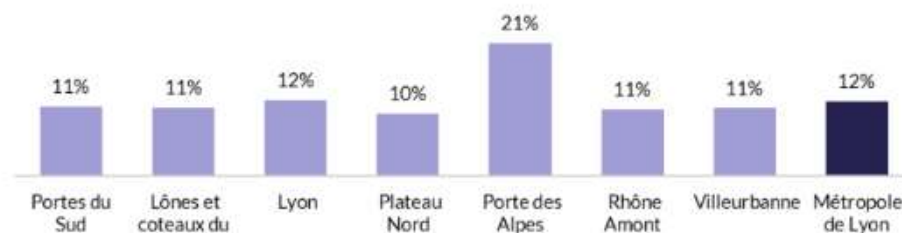
Part des NEET parmi les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans le CTM* de la métropole de Lyon en 2020



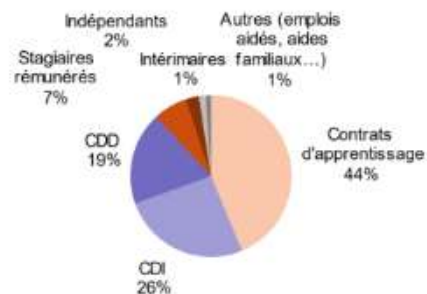
► 12% des élèves ou étudiants ont un job en parallèle de leurs études

- La part des 18-25 ans inscrits dans un établissement d'enseignement ayant un emploi* se situe entre 10 et 12% en moyenne excepté à Porte des Alpes (21%)
- La majorité des emplois occupée par les 18-25 ans en étude sont des contrats d'apprentissage
 - 44% des élèves ou étudiants qui sont en emploi sont en contrat d'apprentissage
 - Cette part atteint jusqu'à 53% dans Rhône Amont

Part des étudiants de 18 à 25 ans avec une activité professionnelle* en 2020



Conditions d'emploi des étudiants avec une activité professionnelle* en 2020



* Hors contrats d'apprentissage et stages rémunérés

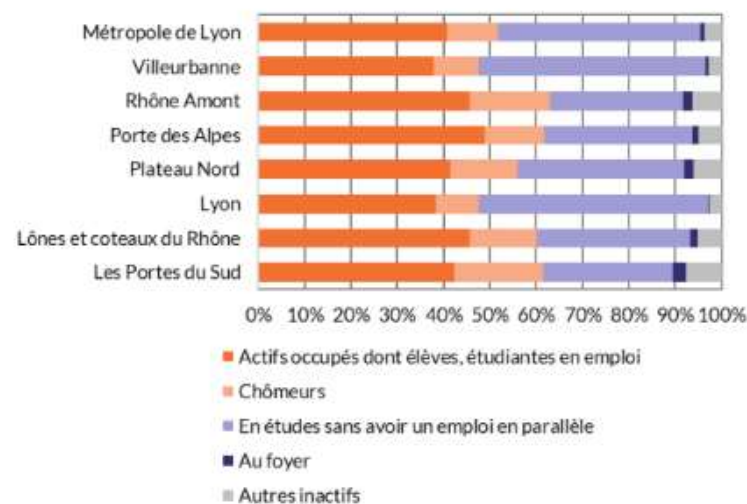
Source : Insee - RP fichier détail 2020



► Jusqu'à 1 jeune sur 3 au chômage dans certaines CTM

- **22 % des jeunes âgés de 18 à 25 ans sont au chômage en 2020**
- **Des jeunes plus fréquemment au chômage dans les CTM concernées par la Politique de la Ville**
- **Taux de chômage > 25% dans 3 CTM :**
 - Les Portes du Sud (35% des habitants résident en QPV),
 - Rhône Amont (26%)
 - Plateau Nord (20%)
- **La poursuite d'études supérieures préserve davantage du chômage**
 - 13% des 18-25 ans ayant un diplôme de niveau Bac+2 et + sont au chômage contre 44% des jeunes n'ayant pas atteint un CAP-BEP

Statut d'activité des 18-25 ans par CTM en 2020



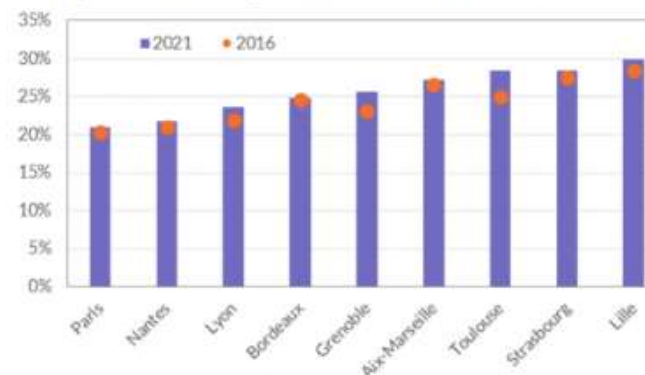
Source : Insee - RP fichier détail 2020



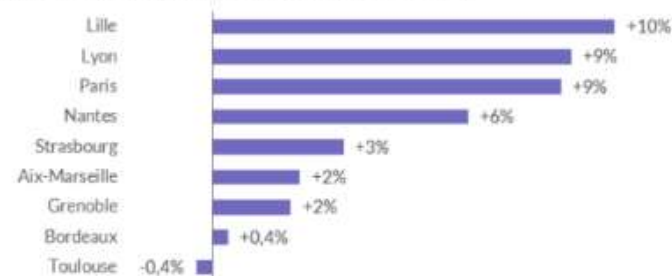
► Positionnement de Lyon parmi les principales Métropoles

- **Un poids des 16-24 ans dans la moyenne des Métropoles >> 14%** ; Paris et Aix-Marseille se distinguent par des poids inférieurs et Toulouse un poids légèrement supérieur
- **3^e rang du taux de pauvreté : 24% en 2021**
- **Une démographie étudiante très dynamique : + 9% en 5 ans**
- **Un positionnement « dans la moyenne » concernant le poids des NEET.** Seules Lille et Aix-Marseille se détachent avec des taux sensiblement plus élevés.
- **En 2022, une entreprise individuelle sur deux a été créée par une personne de moins de 30 ans >> 1^{er} rang parmi les 8 principales Métropoles**

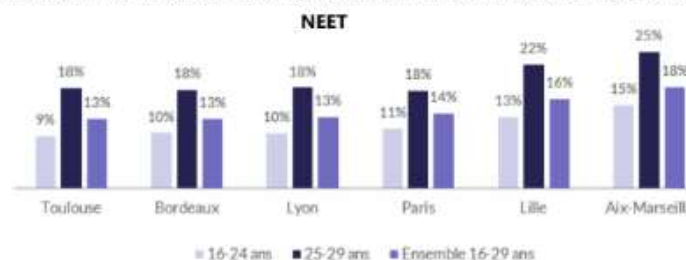
Taux de pauvreté des ménages dont le référent a moins de 30 ans



Evolution du nombre d'étudiants en 5 ans (2017-2022)



Part des jeunes sans activité et n'étant pas inscrits dans un établissement d'enseignement



Source : Insee - RP fichier détail 2020



OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS
OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE, EMPLOI,
INSERTION (Opale)
Plénière - 1er juillet 2025



Identification et prise en compte
des problématiques de santé
des jeunes de 16 à 25 ans pendant leur
accompagnement socio-professionnel



► **Introduction**

► L'étude

Problématique

- Comment éviter que des problématiques de santé viennent amplifier les fragilités des jeunes en parcours d'insertion socioprofessionnelle ?

Champ de l'étude

- Des jeunes de 16-25 ans en difficulté d'insertion

Calendrier : janvier –juillet 2025

Objectifs de l'étude

- Identifier les freins pour lever ces blocages pour la réussite de l'insertion
- Proposer des pistes d'action pour prendre en compte les problématiques de santé
 - Aider les professionnels dans leurs pratiques
 - Eclairer et ajuster les actions de la Métropole

Quelques mots de méthode des groupes focus



► Santé des jeunes et insertion professionnelle

Des enquêtes et des études nationales

- L'enquête nationale sur la santé mentale et les substances (EnCLASS) chez les adolescents scolarisés en France montre une nette dégradation de la santé mentale des 11-18 ans dans la période 2018-2022. Le constat est particulièrement inquiétant chez les filles.
- Une forte hausse des recours aux soins d'urgence pour troubles de l'humeur, idées et gestes suicidaires en 2021, 2022. La hausse s'est poursuivie de façon marquée en 2023 chez les 18-24 ans (SPF, 2023)
- 21% des 18-24 ans concernés par la dépression en 2021 (12% en 2017) (Baromètre santé, 2021)
- 9,5 % des jeunes de 17 ans sont concernés par des symptômes anxio-dépressifs sévères en 2022 contre 4,5 % en 2017 (Enquête Escapad, 2017 et 2022, OFDT)
- Santé et estime de soi : Des jeunes en difficulté d'insertion (Sarah Duchateau-Mémoire 2017)
- Neuf jeunes de 18 à 24 ans sur dix sont en bonne santé, malgré des disparités liées à leur situation vis-à-vis de l'emploi (ENRJ, 2014)

Peu de données territoriales





Résultats

► Les idées spontanées

💡 Ce qui fonctionne bien



⚠️ Obstacles et défis



► Enjeu 1 : Savoir détecter et parler de problèmes de santé

- Parler de ses problèmes de santé n'est pas évident pour tous les jeunes

Le climat de confiance
Le genre
La situation d'urgence
Histoire personnelle et familiale
Problématique de santé
La temporalité du jeune

- Prendre en compte des problématiques de santé n'est pas toujours aisée pour les professionnels de l'insertion

La légitimité du professionnel
La temporalité du jeune
Le cloisonnement des problématiques et des dispositifs
Les outils de repérage des problématiques de santé
+ Les « facilitateurs » santé

=> L'adhésion du jeune est essentielle
=> L'anticipation et la capacité de repérer des signaux faibles



► Enjeu 2 : Organiser des coordinations entre professionnels de l'insertion et de la santé

=> Les spécificités du jeune en parcours d'insertion

- **Se coordonner entre professionnels : un exercice difficile mais indispensable**

La coordination et le travail en réseau absolument nécessaires

Une coordination qui repose sur les individus : le « carnet personnel »

Le cloisonnement des problématiques rend les parcours compliqués

Deux éco - « systèmes »

- **Des parcours de soins en décalage avec les besoins des jeunes**

Le système de soins très codifié

Une souplesse nécessaire

Les délais et les coûts

La temporalité du jeune

Difficulté du suivi dans certains cas : équipe mobile, urgences

+ Certains centres (planning familial, centres de santé) jouent un rôle de porte d'entrée flexible

+ Les examens de prévention santé de la CPAM sont un bon outil

=> Organiser les coordinations et les parcours en 24 mois max. généralement



► Enjeu 3 : Poursuivre le suivi après l'entrée dans l'emploi pour garantir une inclusion pérenne

- **La problématique de santé accentue les difficultés du maintien dans l'emploi**

Des freins persistent après la prise en charge de la problématique de santé

- Le manque d'accompagnement post insertion ajoute à la difficulté
- L'état de santé même en pris en charge reste fragile
- Le savoir-être du jeune dans l'entreprise est parfois incompris (absences)
- La problématique de santé peut peser sur les capacités du jeune (traitements)
- Les lieux de travail et propositions d'emploi ne sont parfois pas adaptés
- Les employeurs sont parfois réticents (méconnaissance, stéréotypes...)
- Le levier de la médecine du travail est insuffisamment mobilisé par les entreprises et les jeunes en emploi



► Propositions et perspectives

1. Sensibiliser et outiller les professionnels de l'insertion sur les questions de santé
2. Garantir l'accès aux droits et autoriser des parcours de soins plus flexibles
3. Encourager les partenariats et structurer les coordinations
4. Mieux articuler le lien santé -insertion – entreprise
5. Développer des actions pour accompagner le maintien dans l'emploi (développement du job coaching, rôle de la médecine du travail...)





Merci de votre
participation



www.urbalyon.org



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Merci de votre écoute